

Rapport annuel 2010-2011

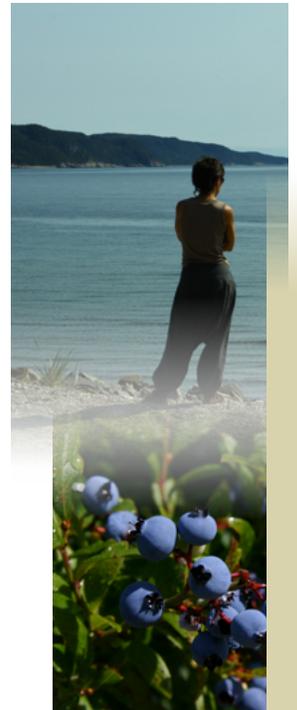


Côte-Nord
Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord



Table des matières

1. MOT DU PRÉSIDENT	2
2. MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
3. LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD	4
4. CALENDRIER DES RENCONTRES 2010-2011	6
5. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011	7
6. L'ÉQUIPE DE LA CONFÉRENCE	8
7. FAITS SAILLANTS 2010-2011	9
• Signature et renouvellement d'ententes spécifiques et de partenariat avec le gouvernement du Québec	9
• Le Fonds de développement régional en action	11
• Fonds régional pour le rapprochement des peuples	17
• Pour l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières	19
• Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des aînés	20
• FDR - Volet partenariat et développement de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville	21
• Concertation et promotion des intérêts de la Côte-Nord	22
• Trouvez votre espace - Entente 3R	24
• Défense et promotion des intérêts de la région	26
• Ressources naturelles et territoire	29
8. ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET DE MISE EN VALEUR DE LA RESSOURCE FAUNIQUE	30
9. PROGRAMME DE MAINTIEN À L'ACCESSIBILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À VOCATION FAUNIQUE ET MULTIRESSOURCE	31
10. FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	32
11. SUIVI DES FONDS ET ENTENTES SPÉCIFIQUES	34



1

Mot du président

Pour la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, la dernière année fut des plus remplies. À titre de président, c'est avec grande fierté que je présente ce rapport d'activités qui reflète à la fois l'envergure du travail accompli en 2010-2011 de même que la volonté des membres du conseil d'administration de soutenir le développement de l'ensemble de la région, de Blanc-Sablon à Tadoussac, en passant par Schefferville.

Ces actions sont intervenues alors que le ralentissement observé dans l'économie mondiale n'a pas eu trop d'effets dans la région. Les investissements importants dans les mines et l'énergie ont, entre autres, atténué les impacts et ils facilitent maintenant la relance.

C'est dans ce contexte que la Conférence a poursuivi ses efforts afin de favoriser le développement de la région, notamment en participant activement à l'élaboration du Plan Nord. À ce titre, la Conférence a particulièrement insisté sur la nécessité de soutenir les communautés qui doivent gérer la croissance liée aux différents projets de façon à ce que les retombées soient les plus importantes et les plus durables possibles. Des dossiers comme le transport, l'énergie, les mines et surtout le besoin de développer l'enseignement et la recherche universitaires ont aussi été positionnés en priorité.

L'adoption du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) a aussi marqué l'année 2010-2011. Ce document de planification marque un changement dans la façon d'aborder la mise en valeur des ressources naturelles grâce à une approche favorisant la participation du milieu régional. Il permettra d'orienter les actions pour les prochaines années en fonction des choix et des priorités de la région.

Or, ces initiatives et celles que vous découvrirez dans les pages suivantes traduisent une volonté de contribuer activement au développement d'une Côte-Nord dynamique, prospère et qui offre à ses citoyens une qualité de vie exceptionnelle, car le développement d'une belle et grande région comme la Côte-Nord n'a de sens que s'il profite aux hommes et aux femmes qui y vivent.

Par ailleurs, je tiens à souligner à quel point la permanence de la Conférence a contribué au bon déroulement des travaux du conseil d'administration et du comité exécutif. En effet, la qualité du travail facilite grandement le rôle des membres lors des rencontres du conseil d'administration et dans l'ensemble des activités de concertation et de représentation. Je me dois aussi de saluer l'apport des membres du conseil d'administration grâce à qui la Conférence s'établit année après année comme un vecteur de développement exceptionnel.

Dans le contexte d'effervescence actuel, la solidarité régionale sur la Côte-Nord demeure plus que jamais un enjeu de taille. Les défis sont nombreux et commandent une collaboration de l'ensemble des forces vives de la région, notamment pour maximiser les retombées des nombreux projets en cours et à venir, mais surtout pour en assurer des retombées durables. À voir la façon dont les différents acteurs se sont mobilisés au cours de la dernière année, entre autres dans le cadre du Plan Nord, je suis confiant que la Côte-Nord relèvera ces défis avec brio.

Julien Boudreau



2

Mot du directeur général

Comme prévu, l'année 2010-2011 aura été marquée par d'importants exercices de planification qui, chacun à leur façon, contribueront à orienter le développement de la région pour plusieurs années.

D'abord, la Conférence a poursuivi et même intensifié ses efforts pour le positionnement de la région dans l'élaboration du Plan Nord. En plus des nombreuses séances de travail, notamment à la Table des partenaires du Plan Nord, des documents synthèses ont été produits à l'intention du gouvernement pour s'assurer qu'il soit au fait des besoins de la région et pour bien positionner les dossiers prioritaires, notamment le prolongement de la route 138 à l'est de Natashquan, l'acquisition de connaissances dans le secteur minier et le développement de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Par ailleurs, au chapitre des ressources naturelles, l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), incluant le portrait des ressources naturelles et du territoire de même que les constats et les enjeux, aura mobilisé plusieurs professionnels et membres de l'équipe.

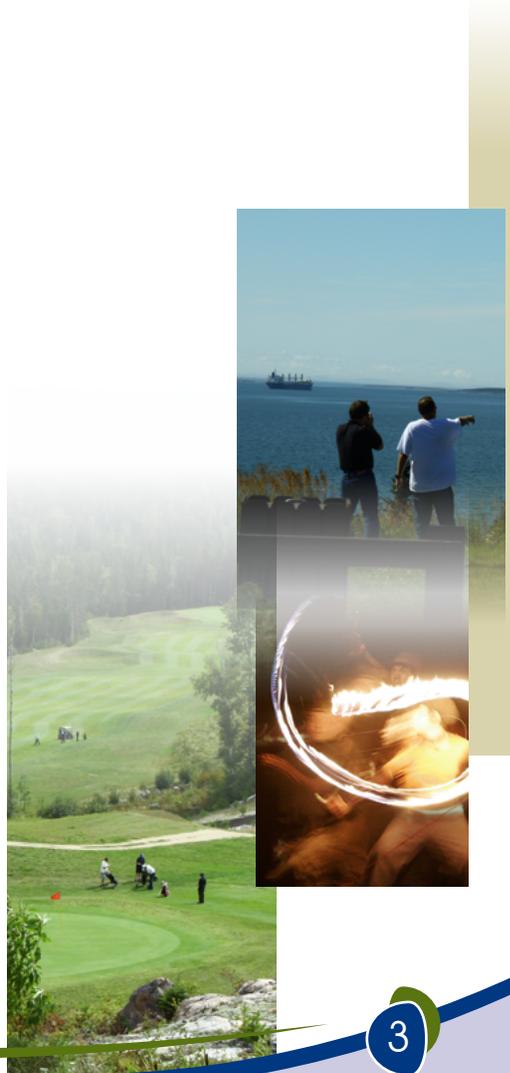
La Conférence a également été active dans la signature d'ententes avec le gouvernement du Québec dans des secteurs nécessitant une intervention particulière et adaptée aux réalités régionales. Ainsi, trois nouvelles ententes spécifiques ont été conclues avec le gouvernement du Québec et plusieurs partenaires de la région dans les domaines de l'archéologie, de l'immigration et de l'entrepreneuriat collectif. De plus, l'entente portant sur l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtiers, conclue en 2008 pour trois ans, a été reconduite pour une année supplémentaire. Dans la même veine, la Conférence a adopté une politique d'équité qui vise à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et à ce que la proportion de femmes au sein des instances atteigne 50 %. De façon générale, dans le cadre du Fonds de développement régional, l'action de la Conférence en soutien au développement de la région a touché l'ensemble des secteurs avec des initiatives aux plans social, économique, environnemental, culturel ou touristique.

Je tiens à préciser qu'à travers cet exercice, la contribution de plusieurs partenaires dans chacune des municipalités régionales de comté s'est avérée précieuse. Que ce soit avec les corporations et les centres locaux de développement, les associations touristiques ou d'autres organisations régionales, cette synergie de plus en plus sentie se veut un gage de succès pour la région.

Je remercie également les membres du conseil d'administration qui, malgré leurs obligations respectives, font preuve d'une grande rigueur dans la préparation des dossiers et savent élever le niveau des discussions pour que le développement profite à l'ensemble de la région. C'est tout en leur honneur.

Quelques mots enfin pour celles et ceux qui, au quotidien, effectuent un travail remarquable dans la préparation, l'analyse et la présentation des différents dossiers de concertation et de développement. L'équipe de la Conférence, que j'ai le privilège de diriger, a sans contredit développé au fil des ans une expertise solide qui, à la lumière des défis à venir, s'avèrera un atout majeur pour la Côte-Nord.

Patrick Hamelin



3

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

Mandats

En vertu de la loi adoptée en décembre 2003, la Conférence devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation, favorisant l'implication de la population et de ses représentants, et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;

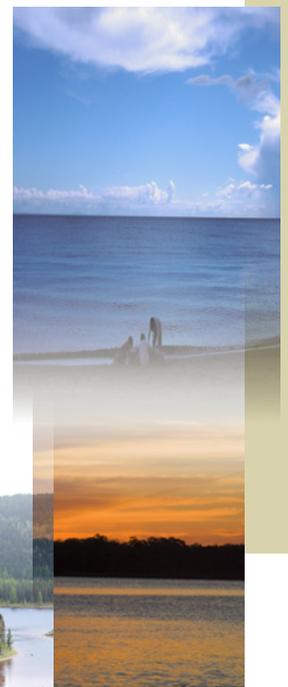
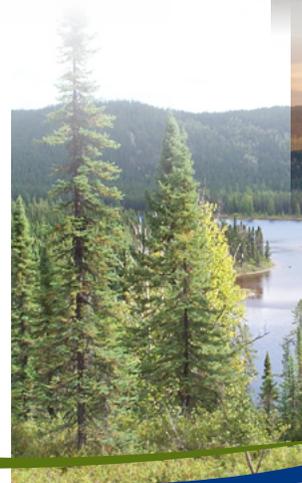
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord, dans une perspective de développement durable, et en assurer un suivi rigoureux;
- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc être une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour agir à titre de porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.



4

Calendrier des rencontres 2010-2011*

DATE	LIEU
Les 14 et 15 avril 2010	Baie-Comeau
Les 9 et 10 juin 2010	Schefferville et Kawawachikamach
Le 28 juin 2010	Par conférence téléphonique
Les 13 et 14 octobre 2010	Sept-Îles
Les 8 et 9 décembre 2010	Baie-Comeau
Le 16 décembre 2010	Par conférence téléphonique
Le 10 février 2011	Port-Cartier

* En vertu des règles de la Conférence, les séances publiques du conseil d'administration se font en alternance dans la MRC de Sept-Rivières, dans la MRC de Manicouagan puis dans une des autres MRC de la région.



5

Membres du conseil d'administration 2010-2011

Les élus municipaux

Micheline Anctil	Mairesse de la ville de Forestville
Marcella Beaudoin	MRC de Caniapiscau
Berchmans Boudreau	Maire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre
Julien Boudreau	Préfet de la MRC de Minganie
Christine Brisson	Préfet de la MRC de Manicouagan
Jean-Marie Delaunay	Préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord (jusqu'en novembre 2010)
Bryce Douglas Fequet	Préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (depuis octobre 2010)
Randy Jones	Élu municipal de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent
Henriette Lapierre	Élue municipale de la MRC de Sept-Rivières
Alain Larouche	Élu municipal de la MRC de Manicouagan
Pierre Laurencelle	Préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord (depuis décembre 2010)
Serge Lévesque	Maire de la ville de Sept-Îles
Laurence Méthot	Préfet de la MRC de Sept-Rivières
Richmond Monger	Territoire de la Basse-Côte-Nord (jusqu'en septembre 2010)
Lise Pelletier	Mairesse de la ville de Fermont

Les Autochtones

Louis Einish	Représentant de la Nation Naskapi
Vacant	Représentant de la Nation Innu

Les députés

Marjolain Dufour	Député du comté de René-Lévesque
Lorraine Richard	Députée du comté de Duplessis

Les représentants socioéconomiques

Robert Cormier	Siège numéro 1
Jacques Gagnon	Siège numéro 2
Émilien Villeneuve	Siège numéro 3
Ginette Côté	Siège numéro 4
Marie-Ève Vaillancourt	Siège numéro 5 (jusqu'en octobre 2010)
Alain Jalbert	Siège numéro 6



6

L'équipe de la Conférence

Voici la liste des membres de l'équipe de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord au 31 mars 2011.

Nom	Fonction
Janie Albert	Conseillère en développement régional*
Marie-France Bellavance	Technicienne en géomatique
Jude Brousseau	Conseiller en développement social
Lise Caron	Technicienne en comptabilité
Johanne Carré	Adjointe à la direction générale
Hélène Coulombe	Conseillère en développement régional**
Claude Dahl	Conseiller en développement régional
Olivier Doucet	Conseiller en développement forestier
Nancy Dufour	Technicienne en comptabilité
Patric Frigon	Conseiller aux affaires publiques
Judith Gagné	Coordonnatrice – TGIRT
Isabelle Gariépy	Conseillère en développement régional*
Katherine Gauthier	Conseillère en développement régional
Karoline Gilbert	Conseillère en développement régional**
Patrick Hamelin	Directeur général
Micheline Huard	Coordonnatrice de l'Entente 3R
Luc Imbeault	Coordonnateur aux négociations autochtones
Christine Marin Ross	Technicienne en bureautique**
Valérie Mongrain	Technicienne en bureautique*
Nathalie Ouellet	Conseillère en développement régional
Valérie Quimper	Conseillère en développement régional
Lise Ringuette	Conseillère aux finances et à l'administration
Lisette Roberge	Directrice adjointe aux dossiers forestiers
Pierre Yves Vachon	Chargé de projet – PRDIRT
Charles Warren	Directeur aux ressources naturelles et au territoire

* Remplacement de congé parental

** Congé parental



7

Faits saillants 2010-2011

Signature et renouvellement d'ententes spécifiques et de partenariat avec le gouvernement du Québec

Préservation du patrimoine archéologique

En 2005, 20 % des sites répertoriés du Québec se trouvaient sur la Côte-Nord, ce qui confère à la région un potentiel archéologique exceptionnel. Mais les menaces liées à la conservation du patrimoine archéologique, entre autres en raison de l'accessibilité restreinte, de la présence de phénomènes naturels (comme l'érosion des berges) de même que du pillage des sites, rendent ce potentiel très vulnérable. C'est donc pour préserver ce patrimoine que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le Musée régional de la Côte-Nord ont conclu une entente dotée d'une enveloppe de 425 000 \$. D'une durée de trois ans, elle vise à mettre en valeur le potentiel d'études et de connaissances et à définir des stratégies d'intervention tout en favorisant une gestion adéquate du potentiel archéologique, par exemple grâce à une expertise réelle sur le terrain. La Conférence contribue à l'entente pour un montant de 118 000 \$ provenant du Fonds de développement régional.



Soutien et structuration de l'entrepreneuriat collectif

En mai 2010, la Conférence a annoncé la signature d'une entente spécifique dans le domaine de l'économie sociale. Accompagnée d'une enveloppe de 500 000 \$ pour cinq ans, elle est rendue possible grâce à la contribution financière à parts égales de la CRÉ et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cette entente vise notamment à favoriser l'émergence et la réalisation d'activités et de projets, la concertation régionale et la structuration de l'économie sociale, la promotion, la sensibilisation et la mise en valeur de l'économie sociale de même que la formation à l'entrepreneuriat collectif. Un fonds de 250 000 \$ est entre autres créé pour soutenir la réalisation de projets.

Régionalisation de l'immigration sur la Côte-Nord

Dans le cadre de l'entente récemment conclue entre la Conférence régionale des élus, le Forum jeunesse Côte-Nord et le gouvernement du Québec, une enveloppe d'environ 180 000 \$ est consacrée à la réalisation d'initiatives pour la sensibilisation à l'apport de l'immigration en région ainsi qu'à l'augmentation de l'attraction des personnes immigrantes et leur établissement durable sur la Côte-Nord. Les organisations municipales et régionales intéressées sont invitées à présenter des projets qui doivent être réalisés avant le 31 mars 2012.

Égalité et amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières

En octobre 2010, le conseil d'administration a convenu d'engager une somme de 51 000 \$ afin de prolonger d'une année l'entente spécifique visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Côte-Nord. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, partenaire de la Conférence dans cette entente, faisait de même, permettant ainsi de poursuivre le soutien de projets porteurs dans le cadre du Fonds Égalité. Conclue en 2008 pour trois ans, l'entente initiale était dotée d'un montant de 306 000 \$.



Le Fonds de développement régional en action

Pour une amélioration des connaissances dans le secteur minier

Le secteur minier constitue un pilier économique majeur pour la Côte-Nord et il est permis de croire qu'il en sera ainsi pour les prochaines années, notamment en raison de la demande importante à l'échelle mondiale et de l'accent mis sur ces ressources dans le cadre du Plan Nord. C'est dans ce contexte que la CRÉ, qui a consenti des efforts importants au cours des dernières années pour assurer le maintien de cette expertise dans la région, accorde un financement de 180 000 \$ sur trois ans à la Corporation de promotion du développement minéral de la Côte-Nord. Celle-ci œuvre notamment à l'amélioration des connaissances géoscientifiques pour favoriser le développement et la diversification de l'exploitation minière sur le territoire nord-côtier.

Pour plus d'information : www.cpdmccotenord.qc.ca

Soutien à l'industrie maricole

La mariculture s'avère une voie intéressante de diversification de l'économie nord-côtière. C'est pourquoi, afin de permettre aux entreprises maricoles de la Côte-Nord de bénéficier du soutien et de l'expertise nécessaires à la réalisation de projets, la Conférence accorde une aide de 30 000 \$, puisée dans le Fonds de développement régional, à la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) pour 2010-2011. La SODIM vient en aide aux entreprises et aux promoteurs potentiels de la région, que ce soit sur le plan du soutien technique, financier ou pour l'élaboration et la réalisation de projets de recherche et développement.

Pour plus d'information : www.sodim.org

Centre de recherche Les Buissons

Le Centre de recherche Les Buissons (CRLB) est de plus en plus reconnu par l'industrie et les différents paliers de gouvernements comme un leader dans la recherche et le développement des petits fruits nordiques. Ainsi, considérant entre autres la qualité des travaux réalisés, la notoriété du CRLB et la possibilité de transférer les connaissances du volet pomme de terre à celui des petits fruits nordiques, le conseil d'administration de la Conférence a accordé une somme de 65 000 \$ au CRLB pour l'année 2010-2011.

Pour plus d'information : www.crlb.qc.ca



Soutien à la Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord

Avec les outils à sa disposition, la Conférence souhaite contribuer à la création d'un environnement favorable au démarrage, à l'implantation et à l'expansion de PME manufacturières. Dans ce contexte, il a été décidé d'accorder un montant de 110 000 \$ pour soutenir les activités de la Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord. Cet organisme accompagne les PME de la Côte-Nord en favorisant l'augmentation des volumes d'exportation par la diversification de leurs marchés et le développement de leur potentiel à l'exportation.

Pour plus d'information : www.corpex.qc.ca

Support technologique pour les entreprises de la région

Comme le support technologique est essentiel pour accompagner les entreprises de la région dans leur volonté de consolidation et de développement, les membres du conseil d'administration ont convenu d'accorder un montant de 160 000 \$ pour le financement 2010-2013 du Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord. Le Centre offre aux entreprises une gamme de services qui s'articulent autour de la maintenance industrielle, de la fabrication métallique et mécanique, de l'innovation, de la recherche et développement de même que de l'information et de la veille technologique.

Pour plus d'information : www.catecn.qc.ca

Le Jardin de la biodiversité

Le Centre d'interprétation des mammifères marins (CIMM) de Tadoussac, institution muséale reconnue sur la Côte-Nord, mène un projet visant à créer un jardin regroupant différentes plantes de la Côte-Nord. Des panneaux d'interprétation associeront les plantes indigènes à chacun des villages sélectionnés de Tadoussac à Blanc-Sablon pour ainsi les faire connaître, ce qui favorisera la découverte des particularités de la région. Dans ce contexte, la CRÉ a accordé une aide de 70 000 \$ au CIMM pour son projet qui devrait se concrétiser en 2011.

Pour plus d'information : www.gremm.org



Soutien à l'entrepreneuriat au féminin

Considérant l'importance de soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin, le conseil d'administration a convenu d'accorder une aide financière de 30 000 \$ au Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (qui porte désormais le nom de Femmessor Côte-Nord) afin de supporter l'organisme dans sa mission qui consiste à fournir, sur l'ensemble du territoire, des services-conseils sur mesure, à favoriser la communication entre les femmes entrepreneures et à octroyer des prêts à des entrepreneures de la Côte-Nord.

Pour plus d'information :
www.cotenord.femmessor.com

Commercialisation des rivières à saumon

Les retombées économiques régionales de la pratique d'activités reliées à la pêche sportive au saumon atlantique sont évaluées à 6,7 M\$ pour la Côte-Nord. Dans ce contexte, les gestionnaires de rivières à saumon de la Côte-Nord souhaitent poursuivre leurs efforts afin de promouvoir la région au Québec et à l'extérieur. C'est pourquoi la Conférence a accordé une aide de 51 000 \$ à la Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec pour assurer une bonne visibilité à la Côte-Nord dans les actions de commercialisation inscrites dans le plan stratégique de marketing 2010-2013.

Pour plus d'information : www.saumonquebec.com



Information et sensibilisation sur les enjeux liés au milieu forestier

La forêt joue un rôle majeur dans le développement de la région et il importe d'impliquer la population dans sa mise en valeur. En ce sens, l'Association forestière Côte-Nord (AFCN) œuvre, entre autres, au développement d'une culture forestière régionale basée sur une meilleure compréhension, connaissance et appréciation de la forêt et de son aménagement. C'est pourquoi la Conférence a décidé de contribuer aux activités 2010-2011 de l'AFCN, pour un montant de 45 000 \$, puisé dans le Fonds de développement régional.

Pour plus d'information : www.afcn.qc.ca

Recherche postuniversitaire dans le domaine de la forêt et de la faune

La Chaire de recherche industrielle en sylviculture et faune est le seul organisme qui mène des recherches de niveau postuniversitaire dans la région et y maintient un chercheur à plein temps. Ses recherches sont notamment pertinentes aux travaux du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire dans le domaine de la forêt et de la faune. Ainsi, considérant l'importance que les objectifs des instances régionales en matière de forêt soient pris en compte dans les projets de recherche menés en région, une aide financière de 80 000 \$ du FDR est accordée pour l'année 2010-2011 à la Chaire de recherche industrielle en sylviculture et faune.

Pour plus d'information : www.sylvifaune.ulaval.ca

Accompagnement des communautés face aux risques côtiers

Sur la Côte-Nord, plusieurs municipalités sont présentement en cours d'analyse des différentes interventions possibles avec le ministère de la Sécurité publique. Certaines d'entre elles ont ciblé les scénarios éventuels et les solutions qui y seront associées. C'est pourquoi, afin de mieux informer et de sensibiliser les intervenants et les communautés aux impacts à long terme du phénomène de l'érosion des berges et sur les solutions. Le conseil d'administration a accordé une somme de 20 000 \$, provenant du FDR, au projet d'accompagnement des communautés face aux risques côtiers, mené par la Direction de santé publique de la Côte-Nord.

Support à la R et D dans le domaine de l'aluminium

La Conférence a accordé un montant de 38 255 \$ au Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord, coordonnateur du créneau d'excellence de la Côte-Nord portant sur l'Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques (IPIMM), pour son projet qui vise à fournir aux PME et à la grande industrie les moyens pour réaliser des projets de recherche et développement dans le domaine de l'aluminium. Le projet favorisera aussi le développement de technologies innovantes pour assurer une valeur ajoutée aux PME existantes et le démarrage de nouvelles entreprises.

Une expertise précieuse pour les acteurs et les industriels de la région

Sa réputation et ses réalisations dans le domaine du transfert technologique font en sorte que le Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord constitue, depuis près d'une dizaine d'années, un lieu d'échange et de discussions unique dans la région. Il apporte une contribution significative à l'acquisition de connaissances auprès des intervenants de la région par la recherche et l'innovation en aménagement forestier. En ce sens, la Conférence a accordé, en 2010-2011, une aide financière de 49 000 \$ au Carrefour pour la poursuite de ses activités de concertation et de promotion.

Pour plus d'information :

www.carrefour.cegep-baie-comeau.qc.ca



Passerelle sur la rivière Betsiamites : un nouvel élan pour le tourisme hivernal

C'est en février 2011 qu'a eu lieu l'inauguration de la passerelle sur la rivière Betsiamites. Pour la Côte-Nord, ce projet, qui faisait l'objet d'un vaste consensus, a eu l'effet d'une bouffée d'air frais en réglant un problème de sécurité récurrent en plus de permettre le développement d'une industrie qui engendre à elle seule des retombées de plusieurs millions de dollars annuellement, et ce, dans une période où l'achalandage touristique est à son plus bas. La Conférence régionale des élus a fièrement participé à la réalisation du projet grâce à des contributions de 50 000 \$ du Fonds de développement régional et de 384 000 \$ du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II. Le projet total est évalué à 1,4 million \$.

Systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable

À l'échelle mondiale, une croissance continue est prévue dans le secteur énergétique. Et, comme le domaine des systèmes intégrés et autonomes présente un fort potentiel de développement, à la fois dans la région et ailleurs, la Conférence a convenu d'octroyer une aide de 100 000 \$ au Consortium innovation technologique énergie Côte-Nord (CITEC). Cet organisme est mis sur pied en 2009 afin de contribuer à l'essor de la recherche et de l'innovation pour le développement de technologies liées au secteur des énergies renouvelables et pour le projet de structuration du créneau d'excellence portant sur l'intégration de systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable, dans le contexte du programme ACCORD.

Soutien à l'organisation du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle

Afin de soutenir les onzième et douzième éditions du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, respectivement à Baie-Comeau en 2011 et à Sept-Îles en 2012, la Conférence a consenti une somme de 30 000 \$ à l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord pour l'organisation de cet événement auquel participent plus de 700 jeunes artistes amateurs de tout le Québec.

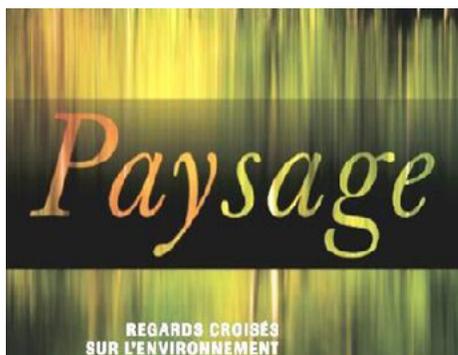
Pour plus d'information : www.urlscn.qc.ca



Projet de coopération franco-québécoise PaySage

Découlant de l'entente de collaboration entre la Basse-Normandie et la Côte-Nord, l'exposition PaySage s'est tenue durant l'été 2010 à la bibliothèque municipale de Baie-Comeau. Cette exposition, qui est maintenant présentée en Basse-Normandie, se veut une contribution de la photographie à la sensibilisation aux enjeux de l'environnement. Deux photographes, l'un québécois, M. Serge Jauvin, et

l'autre français, M. Christophe Doucet, ont relevé le défi de produire une œuvre unique d'une soixantaine de photos mettant en lumière des thèmes communs reliés à la préservation de l'environnement. La Conférence a contribué à la tenue de l'exposition PaySage à Caen en Basse-Normandie et sur la Côte-Nord pour une somme de 3 925 \$ puisée dans le Fonds de développement régional.





Fonds régional pour le rapprochement des peuples (FRRP)

Le Fonds régional pour le rapprochement des peuples a été mis en place par la Conférence, dans le cadre du Fonds de développement régional. Totalisant 100 000 \$, il vise à soutenir des initiatives contribuant à améliorer la communication et les échanges entre les peuples autochtones et non autochtones ou à établir une cohabitation harmonieuse et une collaboration entre les peuples habitant sur la Côte-Nord. En 2010-2011, sept projets ont été soutenus :

Camp littéraire de Baie-Comeau

Le Camp littéraire de Baie-Comeau a reçu une aide de 6 000 \$ pour ouvrir une fenêtre sur la culture innue lors de son édition 2010, notamment par un grand feu de camp à caractère culturel avec présentation du spectacle La Légende de Tshakapesh, réalisé et produit par des artistes innus de Uashat mak Mani-Utenam.

Retrouvailles entre des aînés québécois et innus

Le Musée régional de la Côte-Nord, à Sept-Îles, s'est vu accorder un soutien de 10 000 \$ pour l'organisation de retrouvailles entre des aînés québécois et innus qui vivaient jadis dans le village de Moisie. Cette rencontre servira éventuellement à produire un documentaire audiovisuel de 30 minutes.

Création théâtrale conjointe sur la collaboration entre deux peuples

Le Conseil des Innus de Pessamit et la troupe La Chant'Amuse de Baie-Comeau, grâce à une aide du FRRP de 20 000 \$, pourront procéder à une création théâtrale conjointe, soit l'écriture, la production et la diffusion d'une pièce se voulant la démonstration d'une collaboration riche et harmonieuse entre deux peuples, où tous gagnent à découvrir le « territoire » de l'autre.

Nos voisins du Nord

Ce projet a pour principal objectif d'inciter les jeunes de 15 à 35 ans à mieux connaître les Premières Nations et vice-versa. Le promoteur, soit la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka, a pu bénéficier d'une aide de 20 000 \$ pour réaliser un film. Celui-ci était suivi d'une tournée de conférences accompagnées d'un outil pédagogique créé spécialement à cette fin. De plus, un site Web interactif, visant à établir des liens entre des jeunes québécois et des jeunes des Premières Nations, a été créé.

Immersion culturelle chez les Innus

Le projet consiste en l'immersion totale de vingt personnes dans la communauté innue de Pessamit, dont dix allochtones et dix innues, afin de participer à différentes activités qui permettront de mieux connaître chacune des cultures et de démystifier certaines croyances concernant les Innus. Le promoteur du projet, l'Institut Tshakapesh, a reçu une aide financière de 5 649 \$ provenant du FRRP.

Sous le Shaputuan

Dans le cadre de l'organisation de la semaine innue, les élèves innus de l'école Monseigneur-Labrie ont voulu susciter la curiosité des gens et les inciter à venir se familiariser avec les traditions et la culture innue contemporaine. Des groupes scolaires de niveaux primaire, secondaire et adultes ainsi que les gens d'affaires, les divers organismes et la population en général ont été invités à participer aux activités qui se dérouleront sous le Shaputuan. Un montant de 9 657 \$ a été accordé à l'école Monseigneur-Labrie de Havre-Saint-Pierre pour la réalisation de ce projet.

Cinquième édition du festival du conte et de la légende de l'Innuçadie

Il s'agit d'un festival mettant en vedette des conteurs québécois et innus et, à travers eux, deux cultures via un médium commun, le conte. La Conférence a appuyé la tenue de la cinquième édition de ce festival de plus en plus populaire avec un montant de 20 000 \$.



Pour l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières

Le Fonds Égalité découle d'une entente spécifique conclue en 2008 entre la CRÉ et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières. En 2010-2011, quatre projets ont été soutenus :

- Le Centre Émersion a reçu 82 232 \$ pour son projet «Emploi en main» visant à sensibiliser les différentes entreprises de la Côte-Nord au bassin potentiel de main-d'œuvre que représentent les femmes et à développer un bottin donnant des exemples de réussites d'insertion des femmes en entreprise. Un deuxième volet permettra de faire vivre une expérience concrète d'insertion en emploi dans un métier non traditionnel à 24 femmes, par le biais d'un stage d'une durée d'un mois. Un volet spécifique pour les femmes de la Basse-Côte-Nord a aussi été ajouté.
- Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord a reçu une aide de 23 000 \$ pour concrétiser la phase 2 de son «Analyse différenciée selon les sexes (ADS)». Le projet vise la sensibilisation des intervenantes locales et régionales à l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans leurs initiatives et leurs projets, principalement dans les MRC de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières.
- Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord s'est aussi vu attribuer 5 000 \$ pour son «projet d'aide aux déplacements dans le cadre de formations offertes par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)» les 14 et 15 mai 2010. Ces formations, portant sur le pouvoir d'influence et le leadership, visaient à outiller les participantes afin qu'elles contribuent, de façon éclairée, à des instances décisionnelles dans leur milieu.
- Le projet régional de prévention et de sensibilisation en violence conjugale de la Maison des femmes de Baie-Comeau a reçu 64 000 \$ du Fonds Égalité pour son projet «Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie», dont la phase 1 consiste en la réalisation d'une étude, par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), sur la violence conjugale dans les relations amoureuses.



Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des aînés

Doté d'une enveloppe de 550 000 \$, le Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Côte-Nord (FRAA) a été mis sur pied suite à l'entente entre la CRÉ, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord. Il vise à supporter des projets rejoignant une des priorités d'action dégagées lors du forum régional sur les aînés de septembre 2008, soit : le milieu de vie et services de proximité, le milieu de résidences ainsi que la détresse chez les personnes âgées.

En 2010-2011, sept projets, pour une contribution totale de 190 295 \$, ont été approuvés :

- L'Office municipal d'habitation de Ragueneau reçoit 31 742 \$ pour l'ajout de dix unités (studios) pour aînés en perte d'autonomie, un projet estimé à 1 909 242 \$.
- L'organisme Les Douces Heures de l'Âge de Natashquan bénéficie de 31 321 \$ pour la construction d'une résidence de dix unités pour aînés en légère perte d'autonomie et une unité pour couple superviseur, au coût total de 2 482 697 \$.
- À Aguanish, l'Oasis du bel âge projette d'investir 1 242 032 \$ pour transformer le presbytère en sept unités d'hébergement. Le FRAA contribue pour 36 935 \$.
- À Baie-Comeau, le Centre de bénévolat Manicouagan bénéficie d'une somme de 12 928 \$ du FRAA pour produire 24 représentations de la pièce de théâtre «Du soleil en automne». Présentée dans quatre MRC de la Côte-Nord dans le cadre

du projet «Pour mieux comprendre la détresse», la pièce sera assortie de conférences et de discussions animées sur la thématique de la violence et des détreesses auxquelles sont soumis les aînés. Le coût du projet global est de 93 755 \$.

- La Villa des retraités de Baie-Comeau obtient 30 000 \$ pour la construction d'une résidence de 30 unités pour aînés destinée à une clientèle en légère perte d'autonomie et possédant des revenus faibles ou modestes. Le projet est estimé à 4 298 776 \$.
- À Forestville, le Centre de bénévolat Le Nordest pourra réaliser son projet de programme d'entraînement supervisé pour aînés, évalué à 39 294 \$, avec un soutien de 15 300 \$ du FRAA.
- La Villa Forestville reçoit 32 069 \$ pour l'ajout de sept unités (au bâtiment actuel), au coût total de 1 163 714 \$, destinées aux personnes âgées en légère et moyenne perte d'autonomie.



FDR - Volet partenariat et développement de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville

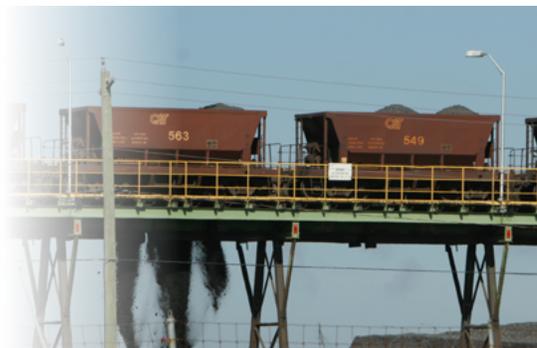
En 2008, la Conférence mettait en place un fonds de partenariat et de développement de 200 000 \$, destiné au secteur de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville afin de soutenir ce territoire dans ses efforts de développement social, environnemental, culturel et économique et de favoriser la collaboration et le partenariat entre les nations.

Soutien à une initiative pour la récupération des pneus surdimensionnés

Il s'avère que dans ces trois communautés, près d'une centaine de pneus surdimensionnés, non admissibles au Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage, sont empilés dans l'aire d'entreposage réservée aux pneus hors d'usage de véhicules routiers. Considérant la situation géographique particulière de la région de Schefferville, qui entraîne des coûts supplémentaires pour solutionner cette problématique, la Conférence a accordé une aide de 3 600 \$ à la Nation Naskapi de Kawawachikamach qui œuvre dans ce projet en partenariat avec la Nation Innu Matimekush-Lac John et la ville de Schefferville. Cette aide provient du Fonds de développement régional, volet Fonds de partenariat et de développement de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville.

Gestion des matières résiduelles à Kawawachikamach, Schefferville et Matimekush-Lac John

Pour contribuer à une meilleure gestion des matières résiduelles, la Conférence a accordé une aide de 17 930 \$ à la Nation Naskapi de Kawawachikamach qui souhaite établir un partenariat avec les communautés voisines de Matimekush-Lac John et Schefferville pour l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles. Ce projet profitera aux trois communautés en favorisant le rapprochement et en contribuant à améliorer leur bilan environnemental par la réduction de la quantité de matières résiduelles devant être éliminées. Cette aide provient du Fonds de développement régional, volet Fonds de partenariat et de développement de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville.



Concertation et promotion des intérêts de la Côte-Nord

Contribution de la Côte-Nord à l'élaboration du Plan Nord

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Nord, la Conférence a joué pleinement son rôle de promotion des intérêts régionaux depuis le début des travaux en 2009. Que ce soit par la production de documents d'orientation comme « Côte-Nord, terre de richesses, région d'avenir » en octobre 2009 qui présentait un portrait et un survol multisectoriel du potentiel de la région, ou le rapprochement avec la région de la Baie-James, qui a beaucoup en commun avec la Côte-Nord aux chapitres démographique et socioéconomique, l'objectif du conseil d'administration était le même : s'assurer que la principale région touchée par les ambitions gouvernementales soit omniprésente et contribue significativement à l'élaboration du Plan Nord.

C'est donc dans cet esprit qu'en marge de la Table des partenaires du Plan Nord, la Conférence a mis sur pied une table régionale de travail pour alimenter les travaux dans les douze secteurs ciblés par le gouvernement (bioalimentaire, communautés dévitalisées, culture et identité, éducation, énergie, faune, forêt, logement, santé, mines, tourisme et transport). Cette table nord-côtière regroupait les représentants des centres locaux de développement, les membres de la Table des partenaires, les membres des comités de travail du Plan Nord de même que le comité exécutif de la Conférence.

En 2010-2011, la Conférence a poursuivi ses efforts de mobilisation et de positionnement des enjeux stratégiques de la région, entre autres à travers des rencontres avec la ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, Mme Nathalie Normandeau, notamment lors de ses passages à Baie-Comeau et à Sept-Îles. Le comité exécutif de la Conférence a également rencontré le sous-ministre associé au Plan Nord, M. Christian Dubois, afin d'avoir en main toute l'information relative à l'évolution des travaux.



De plus, afin de documenter certains dossiers importants pour la région, la Conférence présentait, en octobre 2010, un document sur les différentes priorités à inscrire dans le Plan Nord. Appuyé sur les travaux des différents groupes de travail régionaux et de la commission régionale sur le transport, le document présente quatre axes déterminants qui ont le potentiel de créer un effet de levier et d'entraînement dans tous les secteurs et pour l'ensemble de la région, soit l'achèvement de la route 138 dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, l'amélioration des connaissances géoscientifiques en soutien à l'exploration minière et à la réalisation de projets, la création d'une université adaptée à la Côte-Nord ainsi que le développement des énergies émergentes et renouvelables. La Conférence insistait également sur l'importance d'offrir un accompagnement adéquat aux milieux d'accueil des projets afin que ceux-ci aient les moyens de gérer la croissance associée à la réalisation de grands projets et d'en assurer des retombées durables.

La Conférence a par ailleurs documenté de façon plus spécifique la production et la transformation de l'aluminium sur la Côte-Nord ainsi que la relance du territoire de la Basse-Côte-Nord en raison du

contexte social et économique qui y prévaut. Dans le dossier universitaire, des représentations ont été faites auprès des ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Michelle Courchesne jusqu'en août 2010, puis Line Beauchamp) afin de bien expliquer la vision régionale de cet important dossier pour l'avenir de la Côte-Nord.

Le président de la Conférence a également tenu à présenter sa vision du développement de la Côte-Nord, à la veille du dépôt du Plan Nord, dans une lettre ouverte publiée dans les médias régionaux, rappelant qu'au-delà des propositions gouvernementales, c'est d'abord aux gens d'ici qu'il revient de faire de la Côte-Nord une région dynamique, attrayante, attractive et propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Table de concertation sur la conservation : pour une meilleure représentation régionale

Même si la Conférence endosse les objectifs de protection du territoire d'application du Plan Nord, elle estime inconcevable que des discussions visant à en consacrer 50 % à des fins autres qu'industrielles se fassent sans l'étroite collaboration des régions touchées. La CRÉ a donc fait des représentations auprès du gouvernement pour exprimer son malaise quant à la composition de la Table de concertation sur la conservation et pour demander que celle-ci soit revue pour être, ultimement, composée majoritairement de gens qui habitent le territoire et comprennent ses réalités de même que les impacts des décisions sur son développement.



Trouvez votre espace

En collaboration avec le Forum jeunesse Côte-Nord, Emploi-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord lançait, en 2008, l'Entente 3R qui vise à favoriser le retour des jeunes en région, à renforcer l'identité régionale ainsi que le sentiment d'appartenance afin de mobiliser la population autour des enjeux relatifs au développement de la Côte-Nord et à accroître le rayonnement de la Côte-Nord sur la scène québécoise. Ainsi, dès 2009, plusieurs actions ont été entreprises pour promouvoir la force d'attraction nord-côtière afin de contrer la baisse démographique et de satisfaire les besoins de main-d'œuvre. La campagne «Côte-Nord Trouvez votre espace» s'est poursuivie en 2010-2011 avec différentes initiatives de promotion et de recrutement à travers le Québec.

Côte-Nord magazine

Grandement attendu, le deuxième numéro du Côte-Nord magazine a été lancé à l'été 2010. Adrénaline, délices, défis, culture et évasion, autant de thèmes qui ont inspiré les articles passionnants et les images saisissantes de cette revue haute en couleur et en information sur la région et sur les gens qui y vivent leurs rêves.



Foire nationale de l'emploi de Montréal

Un regroupement d'organismes et d'entreprises de la Côte-Nord a fait bonne figure à la Foire nationale de l'emploi de Montréal qui se tenait les 13 et 14 octobre dernier à la Place Bonaventure. En tout, près d'un millier de participants ont visité un des neuf kiosques et rencontré les membres du regroupement formé de représentants d'ArcelorMittal, Cliffs, Mines Wabush, Rio Tinto, du cégep de Sept-Îles, de Développement économique Sept-Îles, du Centre local de développement de Manicouagan, de Transports Québec, des *Place aux jeunes* de Sept-Rivières, de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord ainsi que des associations touristiques de Manicouagan et de Duplessis. Les agents de migration de *Place aux jeunes* ont pu recueillir de très nombreux curriculum vitae et inviter les entreprises à communiquer avec eux afin de profiter de cette précieuse banque d'information dans les efforts de recrutement.



Journées carrières des régions éloignées : « Allez loin c'est payant »

La Côte-Nord a aussi interpellé les chercheurs d'emploi et les nouveaux ou futurs diplômés au cours de trois journées carrières qui se sont déroulées à l'Université de Sherbrooke, à l'Université de Trois-Rivières et à l'Université Laval, en mars 2011, sous le thème « Allez loin c'est payant ». Ces journées carrières des régions éloignées, auxquelles ont aussi participé des représentants de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec, misent sur une approche personnalisée avec les jeunes qui souhaiteraient trouver un emploi stimulant dans un endroit où le contact humain et les grands espaces sont l'environnement quotidien.

Des outils en soutien aux efforts de recrutement

En plus du Côte-Nord magazine, différents outils et documents à saveur régionale ont été développés dans le cadre de l'Entente 3R, dont la trousse de recrutement Côte-Nord. Adaptée à une clientèle jeune, cette trousse de recrutement pratique et gratuite vise à aider les recruteurs dans leurs efforts pour vendre les multiples avantages de notre région. Elle comprend notamment une pochette attrayante, une carte géographique, des fiches techniques territoriales illustrées ainsi que le questionnaire Êtes-vous fait pour la Côte-Nord? (ADN Côte-Nord).

Pour plus d'information sur l'Entente et les différents outils développés pour soutenir le recrutement de main-d'œuvre contactez Mme Micheline Huard, coordonnatrice régionale de l'Entente 3R, à micheline.huard@crecotenord.qc.ca ou visitez le www.trouvezvotreespace.com.



Défense et promotion des intérêts de la région

Pour le développement de la formation et de la recherche universitaires sur la Côte-Nord

Depuis plusieurs années, les intervenants de la Côte-Nord réfléchissent à la possibilité qu'une université nord-côtière puisse voir le jour dans une des seules régions qui en est dépourvue. Ce dossier faisait d'ailleurs partie des quatre priorités de la Conférence dans le cadre du Plan Nord. Or, de ces travaux, il ressort alors clairement que la Côte-Nord doit, elle aussi, acquérir cet outil essentiel et structurant. C'est dans cet esprit que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a identifié des assises pour l'implantation d'une organisation couvrant l'ensemble de la région, misant sur une offre de service multi-campus appuyée par des corporations de développement de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation. Une fondation régionale serait également vouée au développement de la formation et de la recherche universitaires afin de soutenir le développement durable et structurant de l'organisation à long terme.

Sécurité publique : pour une direction régionale dédiée entièrement à la Côte-Nord

En décembre 2010, la Conférence a adopté une résolution demandant que le ministère de la Sécurité publique se dote d'une direction régionale dédiée à la Côte-Nord, avec un directeur ou une directrice basé dans la région. Actuellement, la Côte-Nord relève du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Selon les membres du conseil d'administration, la fréquence et la gravité des perturbations liées à des phénomènes naturels (vents violents, pluies diluviennes, érosion des berges) démontrent l'importance de pouvoir compter sur des ressources présentes sur le territoire pour établir des mesures préventives et assurer la coordination lors de tels événements.



Pour le maintien de la desserte maritime de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord

En l'absence de lien routier entre la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et le reste de la Côte-Nord, la desserte maritime constitue le seul moyen d'approvisionnement en denrées périssables dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. C'est aussi un moyen plus abordable que le transport aérien pour le déplacement des personnes de ce territoire. Le maintien de ce service est d'autant plus important que pour une deuxième année consécutive, les conditions hivernales (neige et température froide) tardaient à s'installer, ce qui laissait présager une répétition du scénario de 2010 alors que la route blanche n'a pu être ouverte. Dans ce contexte, la Conférence a adopté une résolution appuyant la demande de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent pour le maintien de la desserte maritime pour la Moyenne et la Basse-Côte-Nord durant l'hiver 2010-2011.

En réponse à cette demande de la CRÉ et des intervenants du milieu, la Société des traversiers du Québec annonçait, en janvier 2011, le prolongement du service du Nordik Express jusqu'en mars, au grand soulagement des habitants et commerçants de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

Appui à la Coalition pour le maintien des comtés en région

La Conférence a signifié à différentes reprises, au cours des dernières années, l'importance de tenir compte de paramètres, comme l'étendue du territoire, ses particularités, son accessibilité et le respect des limites administratives, dans la délimitation des circonscriptions électorales québécoises. C'est pourquoi, dans le contexte de la loi 132 qui suspend jusqu'au 30 juin 2011 le processus de révision entrepris par la Commission de la représentation électorale du Québec, la Conférence a adopté une résolution d'appui aux efforts de la Coalition pour le maintien des comtés en région. Ce faisant, le conseil d'administration endosse les objectifs de la Coalition et compte contribuer au débat en prônant le maintien du poids politique des régions du Québec à l'Assemblée nationale.



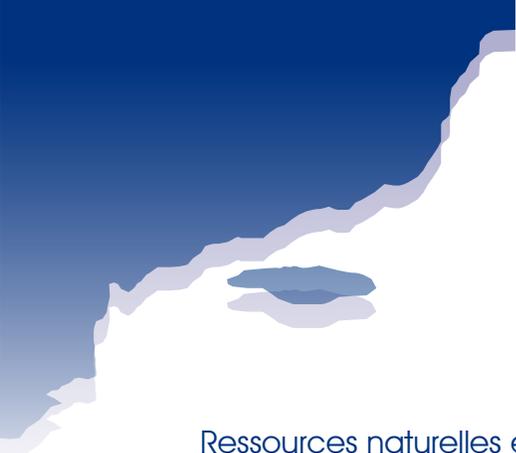
Consultation dans le cadre de la réforme de la Loi sur les mines

Intervenant dans le cadre de la consultation sur les mines, en août 2010, la Conférence a fait part aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de la vision et des recommandations contenues dans son mémoire. Il a alors été rappelé la qualité des gisements de fer et de titane qui ont fondé la renommée internationale de la région et fait de celle-ci une des principales régions minières québécoises avec une production représentant en moyenne 30 % de la valeur des expéditions minérales du Québec. Le mémoire présenté soulignait, entre autres, les principaux enjeux actuels, soit la diversification de la production minérale, qui implique des investissements visant à améliorer rapidement les connaissances géoscientifiques du territoire, les besoins en main-d'œuvre, afin de bien répondre aux besoins de personnel des compagnies minières en place et de recruter des travailleurs pour de futures installations, ainsi que l'ajout de valeur aux ressources par la transformation, qui nécessite à la fois l'engagement des entreprises productrices et une certaine volonté politique.

Politique d'équité entre les hommes et les femmes

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a adopté, en octobre 2010, une politique d'équité qui vise notamment à ce que la proportion de femmes au sein des instances décisionnelles atteigne 50 %. L'adoption de cette politique d'équité s'intègre directement dans la vision du Plan quinquennal de développement 2007-2012 et rejoint également les objectifs de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Pour donner suite à cette volonté, un plan d'action triennal découlant de la politique sera élaboré en 2011 afin d'identifier des moyens concrets pour l'atteinte des objectifs.





Ressources naturelles et territoire

Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)

L'année 2010-2011 aura été celle de l'adoption du tout premier Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de la Côte-Nord. Ce document de planification — qui s'inscrit dans une approche de gestion offrant la possibilité au milieu régional de déterminer ses choix et ses priorités de développement, dans une optique de création de richesses, et de jouer un rôle majeur dans la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire — établit une vision régionale intégrée du développement et de la conservation des ressources naturelles et du territoire nord-côtier.

Après une consultation, une série de rencontres d'information dans chacune des municipalités régionales de comté de la Côte-Nord et une recommandation de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), le conseil d'administration de la Conférence a adopté, en décembre 2010, le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, présentant ainsi les orientations de la région pour les secteurs de la forêt, des mines, de l'énergie, de la faune et du territoire.

Par la suite, les travaux de la CRRNT ont permis de déterminer les actions qui feront partie d'une convention de mise en œuvre à être signée avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune au cours de l'année 2011.

La documentation relative au PRDIRT est disponible sur le site Internet de la Conférence :
www.crecotenord.qc.ca.

Mise en place des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

Au cours de l'année 2010-2011, la Conférence a procédé à la mise en place des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Déoulant de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, le but des TGIRT est d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées, de fixer les objectifs des unités d'aménagement forestier pour l'aménagement durable des forêts et de convenir de mesures d'harmonisation des usages.

Ces tables réunissent l'ensemble des acteurs et des gestionnaires du milieu afin de considérer les intérêts collectifs publics ou privés dans le développement des territoires concernés. Les municipalités régionales de comté, communautés autochtones, bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, réserves fauniques, zecs, pourvoiries, trappeurs, locataires, le Conseil régional de l'environnement ainsi que d'autres groupes d'intérêt, des représentants ministériels et la Conférence font notamment partie des TGIRT.

Quatre TGIRT sont maintenant en action sur le territoire de la Côte-Nord dans les secteurs où l'activité forestière est plus importante, soit en Haute-Côte-Nord, dans Manicouagan, dans Sept-Rivières et en Minganie.

8

Acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique

Le Programme d'acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique a été élaboré afin de soutenir la réalisation d'initiatives régionales, de concert avec la Table régionale de la faune de la Côte-Nord, d'assurer un rapprochement entre les travaux de cette table et ceux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Côte-Nord et d'encourager des partenariats novateurs.

Au cours de l'année 2010-2011, six projets ont été soutenus, pour un montant total de 37 278 \$.

Description du projet	Montant accordé
Réserve faunique de Port-Cartier/Sept-Îles Achat de matériel pour la relocalisation de poissons	4 000 \$
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord Acquisition de matériel pour la réalisation d'études	10 000 \$
Réserve faunique de Port-Cartier/Sept-Îles Réalisation d'une campagne publicitaire	7 578 \$
Association des pourvoires de la Côte-Nord Campagne de notoriété des pourvoires de la Côte-Nord	9 000 \$
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord Enquête sur l'intérêt des jeunes envers la chasse et la pêche	3 700 \$
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord Participation à des salons de chasse et de pêche	3 000 \$
TOTAL	37 278 \$

9

Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressource

En juillet 2009, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune confiait à la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord la gestion du Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressource.

Ce programme, d'une durée de deux ans, contribue à défrayer une partie des coûts d'amélioration ou de remplacement des structures requises pour l'aménagement des traverses de cours d'eau (ponts et ponceaux) sur les chemins qui ne sont plus utilisés par l'industrie forestière, et ce, afin de réaliser des activités d'aménagement forestier. Dans plusieurs cas, l'utilisation de ces chemins est devenue précaire en raison du vieillissement des infrastructures qui traversent les cours d'eau et par les dommages causés par les intempéries.

L'enveloppe régionale 2010-2011, qui atteignait 1 597 582 \$, a été investie dans sa totalité au cours de la dernière année, contrairement à 2009-2010 où, en raison de l'annonce tardive du programme, peu de travaux avaient été réalisés.



10

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour la réalisation de ses mandats. Il permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et de recherches, de projets régionaux structurants, d'ententes de partenariat ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Fait à noter : à l'automne 2010, le gouvernement du Québec a amputé le budget de la Conférence du tiers, soit de plus d'un million de dollars, et ce, dans le cadre d'un vaste exercice de réduction des dépenses de l'État. Malgré tout, les engagements pris par la Conférence ont pu être respectés. Par ailleurs, le gouvernement a informé les conférences régionales des élus que ces coupures ne seraient pas reconduites en 2011-2012.

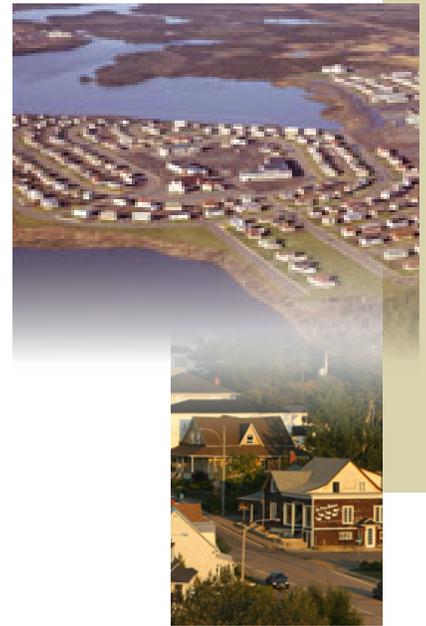
Pour l'année financière 2010-2011, le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait donc d'une enveloppe réelle de 1 717 382 \$ répartie entre le volet concertation et administration et le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques.

Concertation et administration

Le volet concertation et administration de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à couvrir ses dépenses courantes d'opération et ses dépenses de concertation. La Conférence a également reçu le mandat de coordonner les activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Côte-Nord.

Projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques

Le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques a permis de soutenir des projets ayant un impact significatif pour plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Exceptionnellement, dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de l'île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils proviennent.



Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2011

2010-2011

PRODUITS

	2011	2010
Subventions	6 540 774 \$	4 003 768 \$
Autres revenus	205 493 \$	187 388 \$
Projets spéciaux	850 950 \$	993 792 \$
Total	7 597 217 \$	5 184 948 \$

CHARGES

Concertation et autres mandats	603 945 \$	775 230 \$
Ententes, coordination et projets régionaux	5 231 726 \$	2 667 239 \$
Administration	782 351 \$	576 785 \$
Projets spéciaux et ententes de service	923 057 \$	1 058 443 \$
Total	7 541 079 \$	5 077 697 \$

Excédent des produits sur les charges	56 138 \$	107 251 \$
---------------------------------------	-----------	------------



11

Suivi des fonds et ententes spécifiques

En plus des ententes annoncées au cours de l'année 2010-2011, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord assure ou contribue au suivi de différentes initiatives lancées dans les années antérieures.

Entente	Durée
Entente spécifique portant sur le déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville afin qu'ils puissent participer à des activités sportives ou de loisir	2008-2013
Entente relative au développement de l'accès à la lecture et aux bibliothèques	2008-2011
Stratégie régionale pour la promotion des saines habitudes de vie, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	2008-2011
Entente administrative sur la réussite des jeunes nord-côtiers	2008-2011
Entente spécifique sur le renforcement de la pratique artistique et la valorisation d'une relève artistique professionnelle	2009-2012
Entente spécifique sur le développement et la consolidation des organismes de formation spécialisée (préparatoire ou de loisir) en arts sur la Côte-Nord	2007-2010
Entente spécifique visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières	2008-2012
Entente régionale portant sur l'implication des jeunes nord-côtiers	2008-2011





www.trouvezvotreespace.com



Côte-Nord

Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord

235, boul. La Salle, bureau 500 Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Z4

Sans frais : 1 877 463-5781 / Télécopieur : 418 296-5707





Côte-Nord
Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord